



EHPAD « LES SIGNOLLES »

RELEVÉ DE CONCLUSION

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Page : Page 1 sur 4
Codification : M5-CVS24
Date : 25/08/2020

Personnes présentes :

	FICHE D'ENREGISTREMENT	Page : Page 1 sur 2 Codification : M5-FE1 Version : 1 Date d'application : 25/07/2013
	FICHE DE PRESENCE	

DATE ET HEURE :	25/08/2020 à 16H00
LIEU DE REUNION :	Salle CA
THEME ET/OU ORDRE DU JOUR :	L'ordre du jour sera:
	<ul style="list-style-type: none"> ⚡ Présentation de l'ensemble des membres du CVS. ⚡ Election du président, président adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint. ⚡ Elaboration du Règlement intérieur. ⚡ Elaboration du calendrier prévisionnel des prochaines réunions. ⚡ Réclamations des familles et suivi de la boîte à idées. ⚡ Questions diverses.

NOM ET PRENOM	POSTE	SIGNATURE
CLAIRE SFRISO	Resident	
ANNE GAYE	Resident	
CELESTINE BRABELLO	Representante Personnel	
MARSAU Christian	Rep. Famille	
RAPINAT Françoise	" Famille	
BURGAIN Jeanine	Rep "	
BORDES Nadine	Représentante EHPAD	
BANDINI Priscilla	Residente	
CAMPACASSO DANIEL	Directeur	
BANET Blandine	Assistante Sla	
RIBEIRO Andree	Residente	
THOMAS Samy	Medecin co	

Début de la réunion à 16h15 et fin à 18h15.

Ordre du jour :

- ⚡ Rappel du rôle du Conseil de Vie Sociale
- ⚡ Nomination des différentes représentations
- ⚡ Validation du règlement intérieur
- ⚡ Calendrier prévisionnel des prochaines réunions
- ⚡ Particularités liées à l'épidémie de Coronavirus
- ⚡ Actualisation du poste animation
- ⚡ Evolution des travaux
- ⚡ Plan de financement
- ⚡ Questions diverses et d'actualités.

Rappel du rôle du Conseil de Vie Sociale :

Monsieur le directeur précise les diverses attributions du CVS définies de façon obligatoires et consultatives dans le règlement intérieur.



EHPAD « LES SIGNOLLES »

RELEVÉ DE CONCLUSION

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Page : Page 2 sur 4
Codification : M5-CVS24
Date : 25/08/2020

Nomination des différentes représentations :

Monsieur DELAIRE est reconduit dans la fonction de Président.
Monsieur MARSAUD est nommé Président-adjoint et secrétaire.

Validation du règlement intérieur :

Une copie du règlement intérieur du CVS est remise à chaque membre qui en prend connaissance. Une priorité à la souplesse de fonctionnement est privilégiée dans le respect du cadre défini.

Calendrier prévisionnel des prochaines réunions :

La règle prévoit une réunion trimestrielle,
La prévision est définie de la façon suivante : le dernier mardi après-midi des mois de novembre, février, mai et septembre à 14h.

Les dates retenues sont les :

- ✚ 24/11/ 2020
- ✚ 23/02/2021
- ✚ 25/05 /2021
- ✚ 28/09/2021

Particularités liées à l'épidémie de Coronavirus :

L'établissement est soumis aux règles définies par le ministère de la santé et L'ARS.
Le but recherché est d'éviter la propagation du virus en milieu très sensible et de s'adapter à l'évolution de la situation en anticipant au besoin les mesures à appliquer.

La fermeture provisoire de l'accueil de jour a permis la création d'une unité Covid comme zone tampon afin de pouvoir réaliser un isolement des résidents cas suspects et en isolement.

Ces restrictions sont de multiples facteurs d'incompréhension, de gênes et de surcroît d'activité qui doivent être bien évoqués pour être pris en compte.

Les efforts des agents, l'explication auprès des résidents, une animation individualisée, un soutien psychologique et la mise en œuvre de moyens de communication virtuels ont permis de passer ce premier cap.

Il n'y a pas eu de cas signalé dans l'établissement.

La situation est complexe de par les risques toujours présents, les précautions qu'elle impose et elle reste toujours sous surveillance renforcée.

En fonction de son évolution et dans l'hypothèse d'une augmentation des cas recensés en EHPAD des mesures préventives sont déjà évoquées.

Le Directeur nous a indiqué avoir un stock de masques correspondant aux besoins de l'établissement tout en attirant l'attention des visiteurs que les boîtes mises à disposition à l'accueil n'étaient pas en libre service. Il reste encore des matériels en tension (gants et surblouses principalement).

Il ressort que les masques en tissu ne sont pas suffisamment efficaces compte tenu du manque d'homogénéité de leur protection et leur port n'est pas validé dans l'établissement.



EHPAD « LES SIGNOLLES »

RELEVÉ DE CONCLUSION

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Page : Page 3 sur 4
Codification : M5-CVS24
Date : 25/08/2020

La limite de la plage horaire est reconnue comme contraignante mais elle résulte de la nécessité de nettoyer les « zones contact » après le départ des familles et ce juste avant la distribution des repas.

Actualisation du poste animation :

L'animatrice, Madame BOURDERIAU, a fait valoir ses droits à la retraite et est remplacée par Madame CHATONET.

Le retour à la normale est envisagé pour ce poste au bénéfice des résidents.

Evolution des travaux :

Les travaux ont été interrompus pendant la période épidémique.

Les chantiers extérieurs ont repris sur le gros œuvre et de manière progressive. Un retard de deux mois peut être évoqué. Des aménagements internes ont dû être entrepris pour reloger les services techniques. Des problèmes de délai d'approvisionnement des fournitures sont également mis en évidence.

L'accès au parc est devenu compliqué et demande la mise en place d'un fléchage pour les non-initiés. La difficulté de déplacement des fauteuils roulants sur l'allée gravillonnée est toujours évoquée, cette remarque a bien été prise en compte par la direction qui indique prendre des dispositions dès la fin des travaux.

Les travaux intérieurs doivent débuter prochainement. Ils sont prévus sur la période octobre / janvier et vont imposer dégarnissage des plafonds des halls d'accueil (passage des gaines) et la réfection des salles à manger sur les trois niveaux. Leur mise en œuvre nécessite des aménagements pour la prise des repas des résidents (au salon ou en chambre) et office provisoire. La réalisation technique est programmée de nuit avec la mise en place de parois isolantes pour le bruit et la poussière.

Un projet d'art mural est également prévu dans les salles à manger par la pose de fresques en film plastifié.

Plan de financement :

Actuellement les aléas de chantier mineurs permettraient d'envisager le respect du plan de financement établi de façon prévisionnelle et limitant ainsi l'impact d'une augmentation du prix de journée évaluée à 10 Cts sur une période de cinq années.

Une subvention des caisses de retraite Agirc-Arrco a été allouée moyennant une disponibilité prioritaire de places attribuées à cet organisme (11 places au total).

Une aide sollicitée auprès de l'ADEME a été partiellement accordée permettant la mise en place de 2 chaudières bois et d'une chaudière secours équipée au gaz. Le système de chauffage solaire n'a pas été validé pour des raisons techniques.

La mise en place d'un système de rafraîchissement via le chauffage au sol a été retenue permettant une minoration des températures ambiantes de quelques degrés (en cours d'étude par le bureau d'étude mais accord donné sur le principe).



EHPAD « LES SIGNOLLES »

RELEVÉ DE CONCLUSION

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Page : Page 4 sur 4
Codification : M5-CVS24
Date : 25/08/2020

Questions diverses et d'actualités :

La boîte à suggestion est ouverte : une remarque concernant la mise en place de fontaines à eau est évoquée, la direction nous précise que cette solution a déjà été essayée, mais a dû être abandonnée pour des problèmes sanitaires (prévention de la légionellose).

Le Docteur THOMAS, médecin coordonnateur nous fait part de son très proche départ pour un autre centre de soins.

Le Directeur nous informe aussi de sa mutation en octobre sur un autre établissement du département.

En l'absence d'autres questions la séance est levée, une photo des membres du CVS constitué est effectuée pour compléter l'affichage permettant une meilleure connaissance des membres constituant le Conseil de Vie Sociale ouvert à toute remarque le concernant.